Nations Unies A/55/722

Assemblée générale

Distr. générale
2 janvier 2001
Français
Original: arabe

Cinquante-cinquième session
Point 114 de l'ordre du jour
Questions relatives aux droits de l'homme

Lettre datée du 29 décembre 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Traduit de l'anglais

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration publiée à Addis-Abeba le 29 décembre 2000 par le Groupe d'observateurs envoyé par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour surveiller le déroulement des élections présidentielles qui ont eu lieu ce mois-ci au Soudan.

Je vous serais obligé de bien vouloir le faire distribuer comme document de l'Assemblée générale des Nations Unies, au titre du point 114 de l'ordre du jour intitulé « Questions relatives aux droits de l'homme ».

Le Représentant permanent du Soudan
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Elfatih **Erwa**

01-20085 (F) 090101 090101

Annexe à la lettre datée du 29 décembre 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais]

Déclaration du Groupe d'observateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) concernant les élections générales de 2000 tenues dans la République du Soudan

Sur l'invitation de l'Office des élections générales de la République du Soudan et dans le cadre des efforts déployés par l'OUA en faveur du processus de démocratisation en cours en Afrique, le Secrétaire général de l'Organisation a envoyé un groupe de neuf personnes observer les élections qui se sont tenues du 5 au 23 décembre 2000 au Soudan. Le Groupe de l'OUA, sous la direction de S. E. l'Ambassadeur Pascal Gayama, a surveillé le déroulement des élections dans diverses régions du pays.

Après avoir observé plusieurs aspects du processus électoral, notamment les arrangements administratifs, les campagnes et le dépouillement des scrutins, et après s'être entretenu avec les cinq candidats à la présidence ainsi qu'avec diverses autres parties, notamment celles qui ont boycotté les élections, le Groupe souhaite féliciter l'Office des élections générales d'avoir pris toutes dispositions pour permettre aux Soudanais, y compris à ceux qui ne se trouvaient pas dans le pays, d'exercer leurs droits démocratiques en toute liberté. Il a pris note du mécanisme mis en place pour examiner les plaintes relatives à des irrégularités électorales. Il tient également à louer le peuple soudanais en général de sa maturité et de sa patience, ainsi que de la discipline dont il a fait montre tout au long du processus électoral.

Au cours des entretiens qu'il a eus avec les candidats et les partis politiques, le Groupe a pris note des préoccupations de ces derniers à propos notamment des listes électorales, du temps de parole accordé par les chaînes de télévision et les stations de radio d'État, des frais d'assurance et de candidature élevés imposés aux candidats et à ceux qui les parrainaient, du manque de temps pour se préparer aux élections, de l'insuffisance des ressources dont avaient besoin les parties pour prendre effectivement part au processus, etc. Le Groupe fera part de tous les problèmes qui ont été mentionnés et observés à l'Office des élections générales et lui soumettra, dans un rapport plus détaillé, des propositions visant à y remédier de la meilleure manière.

Il était inévitable qu'un pays de la taille du Soudan, peuplé de 30 millions d'habitants, connaisse des difficultés logistiques. Le Groupe espère que lors de futures élections, nombre de ces problèmes auront été résolus.

Bien que certains des principaux partis politiques aient boycotté les élections, il a été encourageant de constater que les dirigeants politiques de tous bords s'étaient déclarés prêts et résolus à entamer un dialogue une fois les élections terminées et on espère que ce processus débouchera sur une réconciliation nationale.

Compte tenu des remarques susmentionnées et de la situation actuelle, le Groupe d'observateurs de l'OUA estime que le processus dans son ensemble a constitué une étape importante vers la démocratisation et qu'il a été mené comme il convenait, dans un climat satisfaisant.

Le Groupe saisit l'occasion qui lui est donnée pour remercier certaines missions diplomatiques africaines, la Ligue arabe, la délégation tchadienne et l'Union parlementaire arabe d'avoir bien voulu coopérer avec les observateurs de l'OUA.

Il tient surtout à exprimer ses sincères remerciements et sa gratitude à l'Office des élections générales et au peuple de la République du Soudan de son hospitalité et de son étroite collaboration. L'OUA tient à réaffirmer qu'elle est déterminée à encourager le processus de démocratisation que mène actuellement le peuple soudanais et qu'elle sera toujours prête à lui fournir, dans la mesure du possible, l'aide nécessaire.

L'Organisation de l'unité africaine souhaite enfin au Gouvernement et au peuple de la République du Soudan de connaître une paix et une prospérité durables.

Addis-Abeba, le 29 décembre 2000